

## APPEL A COMMUNICATIONS

### LUTTES CONTRE LA CORRUPTION EN HAÏTI

#### CONFERENCE INTERNATIONALE A PARIS

LES 8 ET 9 JUIN 2019

## AFFAIRE PETROCARIBE EN HAÏTI : LA CORRUPTION DEVOILEE, MODALITES D'UN PROCES, REDDITION DES COMPTES.

Lors de son passage à Paris en décembre 2018, le président haïtien Jovenel Moïse a déclaré que « la corruption est un crime contre le développement ». Il a insisté pour signaler comment ce phénomène est systémique et puissant dans toutes les structures de la société haïtienne. Etant chef d'Etat, il parle en connaissance de cause. En même temps qu'il identifie les groupes qui en profitent. La corruption en Haïti demeure un phénomène organisé au profit des classes dominantes et de l'International communiste<sup>1</sup>. Sur le plan international, l'affaire « *Panama papers* » reste sa manifestation la plus évidente. En Haïti, elle se matérialise à travers le « scandale *PetroCaribe* » dévoilant la dilapidation de plusieurs milliards de dollars. Cette déclaration du président haïtien confirme l'état putride de la société haïtienne ; mais engendre plus de doutes du côté des Haïtiens vivant en Haïti et à l'étranger, sur la volonté du gouvernement de lutter contre la corruption). Les scandales de *Dermalog*, des kits scolaires et les taxes illégalement prélevées sur les appels et transferts de la diaspora n'ont pas été élucidés. Ce qui prouve qu'on est loin d'éradiquer ce fléau qui met à nu toute la nature de classe de cet Etat haïtien.

Ce contexte nous pousse à réfléchir sur les formes de corruptions dans les pays périphériques. Ces derniers accouchent des types d'inconduites dont les repères se trouvent en Occident capitaliste. La dépendance de ces pays postcoloniaux s'appuie sur une structuration internationale de la corruption. Comment penser une éthique malgré les contrôles du marché ? L'intoxication marchande des normes est le nœud de la révision analytique à opérer. La régulation des rapports entre les comportements et les règles doit suivre ce chemin afin que l'intérêt privé ne domine pas la sphère publique. Penser la corruption exige d'aller au-delà des questions juridiques afin de déterminer une éthique conciliant liberté et normes. Les mouvements sociaux montrent les limites du cadre légal de réguler et de résoudre les conflits d'intérêts touchant toute une nation. Le rapport entre corruption et politique reste l'angle le plus pertinent pour comprendre le mode de fonctionnement des « sociétés du Sud ».

La corruption se répand dans les démocraties contemporaines au point de s'inscrire dans leur mode d'exercice. L'Italie, la France, l'Inde, le Brésil, La Chine, le Mexique, la Malaisie, l'Afrique du Sud, le Kenya, la République Dominicaine..., caractérisés par des régimes politiques différents, ont vu émerger des formes de luttes contre la corruption qui empruntent les contours d'une « croisade morale » induisant, par effets successifs, une crise politique, une rupture avec des pratiques politiques très enracinées. De plus, les scandales politico-financiers étayés par des enquêtes judiciaires éclairent d'un jour nouveau les pratiques de patronage, de réseaux d'influence déterminés par les modalités de la

---

<sup>1</sup> Concept du professeur Anil Louis-Juste pour qualifier l'attitude réactive de la communauté internationale face à la puissance de l'International communiste.

démocratie représentative.<sup>2</sup> La moralisation de la vie publique, demande exprimée par les citoyens, insérée dans l'espace public, s'impose avec force aux acteurs contraints d'intégrer dans leurs discours et leurs pratiques des exigences, des normes juridiques contraignantes qui se donnent pour objectif de rétablir la confiance entre citoyens et élus, d'exiger de leur part de l'exemplarité et des comportements vertueux en rupture avec les pratiques abusives dénoncées par la presse.

En Haïti, les élites politiques et économiques<sup>3</sup> connues pour leurs pratiques prédatrices forgées et inscrites au cœur de l'Etat<sup>4</sup>, rangées dans les tiroirs de l'oubli, dans une totale impunité,<sup>5</sup> sont mises à l'épreuve de leur responsabilité, depuis quelques mois, par de nombreux groupes de citoyens, réunis en Haïti et dans les principales capitales de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Travaillés par le souci de l'imputation qui les conduit à associer les situations de retard du développement économique d'Haïti<sup>6</sup> aux comportements des élites qui ont eu en charge la gestion des affaires de l'Etat de 2006 à 2018, étant de ce fait soupçonnées de dilapidation des fonds estimés à 4.2 milliards de dollars US, les citoyens Haïtiens associés aux acteurs de la « société civile », perçus désormais comme des « néo-entrepreneurs de morale »<sup>7</sup>, s'adressent avec insistance aux instances judiciaires leur demandant de se prononcer sur la pénalisation des comportements délictueux des dirigeants politiques et de jouer un rôle de « catharsis collective » par la condamnation des « coupables ». La responsabilité de la justice aurait ainsi participé à la refondation de la démocratie, à rétablir la confiance publique des citoyens en rompant le sentiment d'impunité que renforcent depuis deux siècles environ les collusions entre les groupes de rentiers et l'Etat.

Deux éléments nous invitent à reconsidérer le mouvement PetroCaribe. Le premier est le vote de censure du gouvernement haïtien au pouvoir de Nicolas Maduro. Ce vote confirme que l'affaire PetroCaribe est traversée par de véritables enjeux impérialistes. Il exprime la volonté des Etats-Unis de lutter contre les projets alternatifs créés par les pays latino-américains. Les persécutions contre Hugo Chavez s'inscrivent dans cette même démarche géopolitique. Le mouvement PetroCaribe doit articuler cet enjeu impérialiste à la déchéance sociale d'Haïti. Le deuxième élément est la nouvelle forme de la lutte

---

<sup>2</sup> Au Brésil, l'ampleur de la corruption est si importante qu'elle s'est soldée par l'emprisonnement d'un ancien président brésilien Lula Da Silva, la destitution de la présidente Dilma Rousseff, et l'élection de Jair Bolsonaro au Brésil, le 28 Octobre 2019.

<sup>3</sup> Leslie PEAN, *Economie politique de la corruption*, 4 Tomes, Paris : Maisonneuve et Larose, 2003, 2005, 2006, 2007.

<sup>4</sup> Mats Lundahl propose le concept *Predatory State*, l'Etat est analysé comme la principale source de rente, la voie royale à l'enrichissement rapide. LUNDAHL (Mats), *Peasants and Poverty: a study of Haïti*, London, Croom Helm, 1979, 699 p. et *Politics or Markets ? Essays on Haitian Underdevelopment*, London and New York, Routledge, 1992. 282 p.

<sup>5</sup> Hormis le procès de la consolidation le 25 décembre 1904, engagé par le président Nord Alexis qui fit procéder à l'arrestation des détresseurs des finances publiques haïtiennes, des anciens ministres, ancien président du Sénat, l'ex-Président Tirésias Simon Sam. TURNIER Alain, *Quand la nation demande des comptes*, Port-au-Prince, Les éditions Le Natal, 1987. 330p.

<sup>6</sup> Haïti demeure le pays le plus pauvre du continent américain : plus de 6 millions d'Haïtiens, sur une population totale de 11 millions (soit 59 %), vivent sous le seuil de pauvreté, fixé à 2,41 dollars par jour, et plus de 2,5 millions (24 %) sous le seuil de pauvreté extrême (1,23 dollars par jour). Haïti est aussi l'un des pays les plus inégalitaires de la planète, avec un coefficient de Gini de 0,61 en 2012. [www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org).

<sup>7</sup> Des acteurs convoquent la morale pour qualifier des comportements d'a-normaux, autrement dit contraires à une norme (règle formelle ou informelle qui porte sur la vie en société). D'où viennent ces normes et comment sont-elles construites ? Pour le sociologue américain Howard Becker, elles sont en partie le fruit du travail d'entrepreneurs de morale, c'est-à-dire de personnes qui se mobilisent pour faire adopter ou maintenir une « norme sociale. » Partant de la dénonciation, les Haïtiens estiment être en capacité de dénoncer la mauvaise gestion de ces fonds. Ils entendent ainsi diffuser des valeurs d'éthique par la dénonciation des actes délictueux. (Alice Pavie et Ambroise Masson, *Comment les normes sociales se construisent. Sociologie des « entrepreneurs de morale »*, Regards croisés sur l'économie 2014/1 (n° 14), pages 213 à 215)

PetroCaribe en Haïti, « *Nou pap domi* », nous restons éveillés. Cette dernière se concrétise par un ensemble d'activités organisées devant la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) afin d'exiger que justice soit faite. Ainsi, ce mouvement peut être un moyen de renouveler les structures étatiques et de lutter contre les exactions des pays du Nord. Quelle forme peut prendre le « procès PetroCaribe » ? Comment penser cette affaire sans la justifier ? Elle requiert, comme l'a signalé un article collectif<sup>8</sup>, « une conceptualisation de l'anthropologie politique haïtienne de la justice (de la redistribution) et une politique économique de l'enrichissement ».

Ainsi, comprendre les dimensions que prend, en Haïti, le scandale de PetroCaribe dans l'espace public<sup>9</sup> investi par le peuple comme étant l'émanation du pouvoir, conduit l'observateur à l'analyse de la lutte contre la corruption comme un enchaînement de faits dans un entrelacement inextricable d'espaces nationaux et internationaux, une multiplicité d'acteurs aux mouvements non ondoyants maîtrisant les mécanismes de fuite et de mobilité des capitaux dissimulés sous les apparences sournoises d'investissements jugés corrects ; une coalition des forces politiques compromettant l'organisation d'un procès, un rapprochement par connivence des entreprises publiques, privées, transnationales, multinationales prises dans les rets de la mondialisation, la subornation de témoins et l'usage des pratiques de musèlement inspirées des organisations mafieuses. La compréhension de la lutte contre la corruption en Haïti ne saurait nous dispenser de cerner les raisons qui expliquent un déficit de mobilisation dans des conditions efficaces des parquets, des magistrats, des journalistes, des hauts fonctionnaires, des universitaires.

Il s'agit de s'interroger sur les divers outils juridiques et techniques permettant de traiter les cas délictueux dans le cas du PetroCaribe. Quels sont les mécanismes permettant de recouvrer au bénéfice du Trésor public les avoirs de PetroCaribe ? Comment les acteurs de la lutte contre la corruption pourraient-ils conduire des investigations en Haïti et à l'étranger en vue d'une instruction complète des cas d'auteurs présumés de détournement de fonds dans le scandale PetroCaribe ? Comment Haïti pourrait-elle tirer des renseignements exploitables des mécanismes efficaces de lutte contre la corruption expérimentée dans les démocraties du Nord et du Sud ? Autant de questions auxquelles tentera de répondre cette conférence qui poursuit des objectifs précis.

Cette conférence se propose de dessiner avec clarté les conditions qui déterminent la réalisation en Haïti d'un procès des auteurs présumés de détournement des fonds de PetroCaribe. Elle vise à mettre à la disposition des magistrats, des outils juridiques et techniques facilitant le triomphe de la justice en Haïti. Elle vise à comprendre la corruption en Haïti, ses mécanismes structurels, ses logiques propres, ses fondements, son substrat anthropologique. Elle tente de définir les dispositifs techniques et juridiques innovants visant à assurer la détection, la prévention, la répression de la corruption.

Sans avoir la prétention de répondre avec certitude aux questions soulevées précédemment, quatre axes paraissent envisageables. Quelles sont les stratégies envisageables en vue de l'inculpation et du jugement pénal des personnalités notoires, pour des faits relevant de la corruption liée au scandale

---

<sup>8</sup> Intitulé « Petrocaribe, le comble de la politique de survie » et publié en novembre 2018 (HPN), ce texte est signé par Edelyn Dorismond, Jean Waddimir Gustinvil, Lukinson Jean et Jerry Michel.

<sup>9</sup> La notion de publicité intervient ainsi. C'est dans l'échange libre et public que prennent sens les opinions. L'espace public est une scène publique où interviennent les citoyens, échangent leurs regards et leurs points de vue, et où les raisons, au contact les unes des autres, s'élèvent concomitamment. L'espace public est le lieu « d'une dialectique vivante », « un processus de confrontation « vivante des citoyens qui par dédoublement ont d'une part un rôle d'acteurs, spectateurs de l'autre, en vue de modifier la nature de la domination. Jürgen HABERMAS, « *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* », Paris : Payot, 1993, 324p.

PetroCaribe en Haïti ? Comment l'appropriation des exemples étrangers (Espagne, France, Italie, Brésil, Argentine, Pérou, Philippines etc.), pourrait-elle inspirer la magistrature à exercer l'action pénale contre des acteurs politiques et des milieux d'affaires ? Comment promouvoir la transparence dans la société haïtienne par son inscription par anticipation dans les luttes contre la corruption ? Comment, enfin, inscrire la « responsabilité-reddition de comptes »<sup>10</sup> au rang des grands principes dont l'application changerait la relation des gouvernés et des gouvernants ?

## **1. LES MODALITES D'ORGANISATION D'UN PROCES IMPLIQUANT LES DIFFERENTS PROTAGONISTES DE PETROCARIBE PAR L'EXAMEN DES FAIBLESSES ET DES ATOUTS DU DROIT POSITIF HAITIEN.**

L'opinion publique en Haïti a été prise à témoin dès 2010 des soupçons de dilapidation des fonds à la suite d'une démarche de rénovation morale, engagée par deux juristes, visant des personnalités au plus haut niveau de l'Etat . Cette action judiciaire s'est poursuivie en 2015, malgré les cas de disparitions non encore élucidées des hauts fonctionnaires haïtiens,<sup>11</sup>s'est amplifiée par la publication de deux rapports du Sénat haïtien. Et la déclaration en automne 2017 du président de la République à Paris, qui laisserait entendre sa volonté de s'opposer par tous les moyens à ce que la justice triomphe dans le scandale PetroCaribe, a ravivé les tensions. Cette déclaration a été ressentie comme un acte d'intimidation des citoyens. Elle marque un tournant dans l'expression de la colère citoyenne. De Montréal à Miami, et de New York, des millions de citoyens, acteurs de la contestation, relayant le mouvement revendicatif à Port-au-Prince, s'engagent dans l'arène, utilisent diverses formes de résistance contre les tentatives gouvernementales d'enterrement du « *Scandale PetroCaribe.* »

Il faut s'interroger sur les risques de politisation de la justice. Assiste-t-on à la montée des juges comme catalyseurs des luttes contre la corruption à la faveur de l'opération *manu pulite* en Italie et *lava jato* au Brésil. La justice haïtienne est-elle indépendante des sphères politiques ? Comment se prémunir des excès de la judiciarisation de la politique ? La corruption s'est-elle institutionnalisée à partir du scandale de PetroCaribe, par les partis politiques de gouvernement qui ont besoin de ressources pour accéder au pouvoir, s'y maintenir et fidéliser leur clientèle ? Ou est-elle enracinée en Haïti : le transfert des fonds des Haïtiens de la diaspora dans le cadre du programme de PSUGO (Programme de scolarisation universelle et obligatoire), la marchandisation du vote des électeurs, les pratiques prédatrices du Conseil électoral provisoire, (CEP) le détournement des recettes fiscales de la douane sont des illustrations en ce sens ?

Comment expliquer le fait que la corruption se développe autant sous les régimes autoritaires que dans les démocraties ? La démocratie est-elle un facteur aggravant de la corruption dû au financement privé des élections ? Comment faire pour épurer la mécanique électorale ? Les réseaux sociaux qui facilitent l'accès au pouvoir des élus sans ressources sont-ils constitutifs d'un modèle alternatif ? Les luttes contre la corruption peuvent-elles aboutir à l'éviction des politiques aux prochaines élections en Haïti ? (Élection de Jair Bolsonaro au Brésil).

Quel est le rôle de la société civile dans les luttes contre la corruption ?

---

<sup>10</sup> ROSANVALLON Pierre, Le bon gouvernement, Paris : Seuil, 2015, p.269

<sup>11</sup> « L'assassinat d'Alix Mary Junior Gassant en 2012 toujours en rapport avec l'argent du Petro Caribe montre très clairement que les Petro dilapidateurs sont assoiffés de sang et d'argent. Je pense également que le nom du Juge Jean Serge Joseph doit intégrer cette liste macabre. Après avoir rendu une décision historique le 2 juillet 2013, ordonnant la comparution de plusieurs Hauts Fonctionnaires, il est décédé de manière suspecte le 13 juillet 2013. » explique l'avocat Newton Saint Juste. [www.touthaiti.com](http://www.touthaiti.com), 10 Septembre 2015.

## **2. L'APPROPRIATION EN HAÏTI DES MODELES DE JUSTICE EXPERIMENTES AILLEURS (Europe occidentale, Amérique latine, Afrique, Asie...).**

La demande de justice exprimée par les Haïtiens n'est pas spécifique à Haïti. D'autres pays du Nord et du Sud s'engagent dans la lutte contre la corruption et obtiennent des résultats. Le processus de mise en place d'un procès deviendra alors possible, sans exclure l'expertise disponible non seulement dans les sociétés du Nord mais encore celles du Sud. Quelles sont les contributions techniques et juridiques dans les sociétés qui ont combattu la corruption et conduit des investigations contre les pratiques délictueuses des dirigeants politiques ? Comment Haïti pourrait-elle tirer parti de la coordination internationale de la lutte contre la corruption ? En quoi les apports extérieurs pourraient-ils compléter la réforme du système judiciaire haïtien, renforcer l'arsenal juridique haïtien contre le blanchiment d'argent, le détournement des fonds publics et les crimes financiers ? Comment structurer la participation de l'ONU en Haïti en matière de lutte contre la corruption à travers la Commission Internationale anticorruption, comme c'est le cas au Guatemala, par exemple ? Comment ce modèle de justice pourrait-il être importé en Haïti sans exclure les spécificités de la culture locale ? Comment la coopération de certains Etats pourrait-elle faciliter le suivi du cheminement des flux financiers issus des fonds de PetroCaribe ?

## **3. LA RESPONSABILITE – REDDITION DE COMPTES.**

La notion de responsabilité politique « centrale dans le nouveau modèle présidentiel-gouvernant du régime démocratique »<sup>12</sup> peut être convoquée dans l'examen des luttes contre la corruption. La responsabilité, qui ne concerne pas le lien entre le dirigeant politique et le Parlement, est « indispensable à l'entretien de la foi dans la capacité de la démocratie à impliquer les citoyens dans la vie publique... à maintenir la confiance, l'autorité, la légitimité. » Les dirigeants qui ont la charge des fonds publics sont désormais soumis à trois formes de relation entre les citoyens et les dirigeants : la *présentation d'une comptabilité*, la *justification d'actes posés*, l'*évaluation de politiques* qui ont été menées.<sup>13</sup>

Dans le cas de Petrocaribe, des efforts sont engagés *a posteriori* pour rendre compte de l'usage des fonds, à travers des rapports étayés par des données chiffrées, discréditées par l'opinion publique. Il faut se demander si la *présentation d'une comptabilité* est une condition suffisante à écarter tous soupçons de détournement.

Le principe de la responsabilité implique réparation des dommages. Comment spécifier le niveau de réparation des dommages causés par le détournement des fonds ? Comment déterminer les bénéficiaires de la réparation ? Au-delà des sanctions, comment tirer les enseignements du Procès de la Consolidation ? Pourquoi après plus deux cents ans, la reddition des comptes ne s'est pas institutionnalisée en Haïti ? Quels sont les obstacles à l'inscription du principe de la transparence dans l'ordre normatif ?

## **PROPOSITIONS DE COMMUNICATION**

Les propositions de communication s'inscriront dans une démarche visant à crédibiliser la demande populaire d'un procès sur le scandale PetroCaribe, à jeter les bases d'une action pénale contre les personnalités notoires impliquées. Elles peuvent se reporter à l'une ou l'autre des directions indiquées. Elles peuvent concerner l'espace haïtien, ou latino-américain, européen, africain, asiatique... Des communications portant sur la contribution des ONG seront utiles.

---

<sup>12</sup> ROSANVALLON P., Ibid., p.270

<sup>13</sup> ROSANVALLON P., Ibid., p.271.

Date de l'appel : 7 février 2019

Une proposition d'une page maximum comportant 300-350 mots maximum doit être envoyée avant le 1er mars 2019.

Les propositions sont à envoyer, en format PDF à : [conference.corruption@gmail.com](mailto:conference.corruption@gmail.com)

Les réponses seront données 8 avril 2019.

La conférence aura lieu les 8 et 9 Juin 2019 à Paris.

## **RESULTATS ATTENDUS**

Les différents textes des intervenants seront publiés après avis du Comité scientifique. Des débats seront engagés en Haïti avec les acteurs de la société civile, les partis politiques, le Parlement, les populations en vue de structurer le réveil civique du pays contre la corruption.

Des groupes de pression seront mobilisés avec méthode et efficacité en Haïti, soutenus par les Organisations non gouvernementales qui luttent contre la corruption, en vue d'une réponse pénale aux faits délictueux. Ils tenteront d'influencer les instances de délibération politique (Parlement, Exécutif, collectivités locales...), des lieux de formation de l'opinion publique (la presse), des instances de socialisation (écoles, églises...) en vue d'une justice indépendante et du renforcement des mesures préventives contre la corruption.

## **Le Comité scientifique**

**M. Jhon Picard BYRON**, Professeur à l'Université d'Etat d'Haïti. Chercheur au Laboratoire

M. Edelyn **DORISMOND**, Professeur de philosophie au Campus Limonade. Université d'Etat d'Haïti.

M. Jean Odile **ETIENNE**, Recteur de l'Université Publique des Gonaïves. Haïti.

Mme Elsie **HAAS**, Cinéaste, journaliste, artiste peintre

M. Claude **JOSEPH**, Professeur d'université. Long Island University. Etats-Unis

M. Yves **LASSARD**, Professeur en droit. Université de Grenoble

M. Georges Eddy **LUCIEN**, Professeur à l'Université d'Etat d'Haïti

M. Leslie **PEAN**, Economiste, historien, écrivain

Mme. Anne **PENE-ANNETTE**, Maitre de conférences en géographie, Université des Antilles  
Langages, discours et représentations (LADIREP)

Mme. Nubia **NIETO**. Ph.D. en géopolitique. Université Panthéon-Sorbonne Paris I, France.

M. Patrice **VERMEREN**, Professeur des universités en Philosophie et Chercheur au Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie.

## **Comité d'organisation**

Obed Sergo **ALEXIS**, Chercheur indépendant en anthropologie sociale et politique

Jean-Jacques **CADET** : Doctorant en philosophie à l'Université Paris 8, Critique littéraire au Monde Diplomatique.

Samuel **COLIN**, Entrepreneur

Datela **ETIENNE**, Technicien

Lionel **FELIX**, Commerçant

Jonas **JOLIBOIS**, Docteur chirurgien.

Wilford **MAROUS**, Entrepreneur

Jacques **NESI** : Docteur en science politique, Laboratoire caribéen en sciences sociales (LCS2). Université des Antilles.

Gerta **PILATE**, Clinicienne

Sem **SUPRE** : Philosophe, doctorant en sciences de l'éducation à L'Université Lyon 2, Chargé d'intégration à France Terre d'asile.

## **BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE**

Edelyn Dorismond, Jean Waddimir Gustinvil, Lukinson Jean et Jerry Michel. « *PetroCaribe, le comble de la politique de survie* », HPN, www.hpn.novembre 2018.

Jean Anil Louis-Juste, « *Crise sociale et Internationale Communautaire en Haïti* », AlterPresse, www.alterpresse.org, 8 août 2003.

Jacques Nesi, « *PetroCaribe : Les Haïtiens à Paris expriment leur indignation !* » Haïti liberté, 17 octobre 2018. www.haitiliberte.com

Leslie Péan, Economie politique de la corruption, Tome 3, Le saccage, Paris, Maisonneuve et Larose, 2006. 607p.

Rosanvallon, Pierre, Le bon gouvernement, Paris, Seuil, 2017. 400p.